



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message de SM le Roi, Amir Al Mouminine, que Dieu Le glorifie, adressé à Son peuple fidèle au sujet de l'abstention d'accomplir le rite du sacrifice de l'Aïd

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu Le glorifie, a adressé à Son peuple fidèle un message au sujet de l'abstention d'accomplir le rite du sacrifice de l'Aïd, dont lecture a été donnée, mercredi, par le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, lors du journal télévisé du soir de la chaîne "Al Aoula".

Voici la traduction du Message Royal :

"Louange à Dieu,

Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Cher peuple,

Nous avons veillé depuis que Nous sommes dépositaire de l'Imamat suprême, fondée sur les liens indéfectibles de la Beia, à réunir, au profit de Notre peuple fidèle, les conditions de l'observation de la religion, de ses obligations et ses traditions, de ses cultes et ses interactions sur fond de ce que le Très-Haut a bien voulu combler la Oumma marocaine en ce qui concerne l'attachement aux piliers et le respect des traditions les plus avérées, ainsi que la célébration des jours saints, parmi lesquels figure la fête de l'Aïd Al Adha, dont l'avènement est prévu dans moins de quatre mois.

La célébration de cette fête n'est pas une occasion passagère, mais elle est porteuse de significations religieuses fortes illustrant la profondeur des liens de Nos fidèles sujets avec les différents aspects

de notre Sainte religion et leur volonté de se rapprocher du Très-Haut, en s'évertuant à consolider les liens sociaux et familiaux à travers cet événement vénérable.

Notre souci à vous permettre d'observer ce rituel religieux dans les meilleures conditions est étroitement lié à l'obligation de Notre prise en compte de ce que notre pays affronte en matière de défis climatiques et économiques qui ont eu pour conséquence une régression substantielle de l'effectif du cheptel.

A cet effet, et tenant compte du fait que l'Aïd Al Adha constitue une sounna confirmée dans la mesure du possible, son accomplissement dans ces conditions difficiles est susceptible de porter préjudice à de grandes parties des fils de Notre peuple, particulièrement ceux à revenu limité.

Partant de la responsabilité qui Nous incombe, en tant qu'Amir Al-Mouminine, fidèle protecteur des cultes de la religion selon ce que dictent la nécessité et l'intérêt légal et conformément à l'obligation qui est la Nôtre de lever la gêne et le préjudice et de favoriser la mise en place de la facilitation tout en se conformant à la teneur du verset coranique : "Et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion", Nous invitons Notre cher peuple à s'abstenir d'accomplir le rite du sacrifice de l'Aïd de cette année.

Nous le ferons s'il plaît à Dieu, au nom de Notre peuple, fidèle en cela à la sounna de Notre Aïeul le Prophète, que la paix et la bénédiction soient sur Lui, quand Il avait immolé deux moutons en disant : "celui-ci est pour moi, cet autre est au nom de ma Oumma".

Cher peuple,

Nous vous invitons à célébrer l'Aïd Al Adha, s'il plaît à Dieu, selon ses rituels habituels et significations spirituelles nobles de la prière de l'Aïd dans les msallah et les mosquées, aux dons de l'aumône, aux rencontres avec les siens, ainsi que les différentes oeuvres pies de dévotion en rendant grâce à Dieu pour Son immense générosité et en implorant récompense et rétribution.

+Dis: Voici ma voie ! J'appelle les gens (à la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent+. Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

MAP: 26 Février 2025